

Les Ponts de Cé, le 2 octobre 2018

**Destinataires :**

**Mesdames et Messieurs les Présidents  
des clubs GR de Maine et Loire**

**Objet : Compétition individuelles GR**

Dates : Dimanche 13 octobre 2018

Lieu : Salle Jean Bouin à ANGERS

Club organisateur : ANGERS GYMNASTIQUE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

**REGLEMENTATION :**



- La date pour déclarer les **FORFAITS** dans les délais sur EngaGym est le **lundi 8 octobre 2018** minuit (pénalité de 10,00 € par individuel(le) pour tout forfait hors délai ou non justifié)

- **120,00 € de pénalité pour toute absence de juge ou niveau insuffisant, à payer sur place selon la réglementation de la brochure technique départementale.**

**La présentation de la licence avec photo du titulaire est obligatoire : à cet effet vous devez télécharger les « e-licences » sur EngaGym à la date de la compétition concernée. Lors du contrôle des licences vous pourrez, soit présenter le document imprimé, soit le document numérique enregistré sur une clé USB.**

\* **JUGES :**

- Les niveaux demandés sont des minima. Les juges de niveaux supérieurs sont les bienvenus, ainsi que ceux souhaitant participer en plus pour valider un certain nombre de jugements par exemple.

- **Tenues des juges :**

Toute tenue non respectée entraîne l'interdiction de juger et donc une pénalité pour absence de juge.  
Livret de juge obligatoire.

- **Les juges GR doivent être présents pour l'appel 1 heure avant le début de la compétition.**

- Prévoir la possibilité d'un quart d'heure d'avance ou de retard par rapport aux horaires prévus.

\* **ENTRAINEURS :**

- les entraîneurs se présentant dans les salles d'échauffement et sur le plateau de compétition doivent être en survêtement et chaussures de sport.

- **Les musiques doivent être téléchargées sur le logiciel DJGYM avant le 8 octobre 2018 et sur une clé USB disponible sur place le jour de la compétition, pour pallier une éventuelle défaillance technique.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Président  
Pascal BRUN**

**La DTG  
Yasmina FOURNIER**

